



13 ET 14 MARS 2008

COLLOQUE DE LANCEMENT DE L'ANNÉE EUROPÉENNE DU

**DIALOGUE INTERCULTUREL** 2008 EN FRANCE

DIALOGUE INTERCULTUREL ET DIVERSITÉ CULTURELLE

UN DÉBAT RENOUVÉ

À L'UNESCO



## **Conclusion par Jacques TOUBON, député européen, président du conseil d'orientation de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration**

**Rappel des cinq grandes questions évoquées dans les tables rondes et remerciement de l'ensemble des intervenants qui ont fait de cette première manifestation un succès, en éclairant par leurs savoirs et leurs expériences ces problématiques.**

### **Des remerciements sont également adressés à :**

- Françoise Rivière et Katérina Stenou de l'UNESCO pour leur aide et leur accompagnement dans l'organisation de ce colloque de lancement,
- Laurence Argimon-Pistre, représentante de la Délégation de la Commission européenne auprès de l'Unesco,
- la Direction du développement et des affaires internationales du Ministère de la Culture et de la Communication qui a confié à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration le soin d'être opérateur de cette année européenne,
- Agnès Arquez-Roth, la Directrice du service "Réseau et Partenariats", et toute son équipe qui ont beaucoup travaillé à la réussite de ce colloque. Monsieur Toubon rappelle à cette occasion l'importance du réseau dans la construction du projet de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration.

**Développement de quelques perspectives de réflexion en guise de conclusion ; rappel que ce colloque ne constitue que le début d'une aventure intellectuelle à poursuivre.**

**1- L'interculturel est en quelque sorte un retour à une certaine forme de subjectivité et donc un retour à l'individu.** Dans un monde où la sensation d'écrasement domine souvent, ce point est important. Ce retour de la subjectivité se traduit dans la notion même de dialogue interculturel. Dans une situation de dialogue, les relations prédominent et influent sur les caractéristiques qui définissent nécessairement avec

déterminisme les relations. Dans cette situation, la richesse interpersonnelle du dialogue interculturel peut s'exprimer. Le dialogue a, dans ce cas, un caractère constructif.

Monsieur Toubon illustre son propos par une référence au travail mené par le Conseil de l'Europe autour de la multi-appartenance culturelle. La multi-appartenance est définie comme suit : *"Nous entendons par appartenance culturelle multiple, le fait que chacun, en tant qu'individu, entretient à un moment donné des liens identitaires avec un groupe d'autres individus tout en étant unique en raison du mélange de liens qui lui est propre (liens familiaux, linguistiques, religieux, nationaux, ethniques, sexuels, professionnels...). En conséquence, nous défendons l'idée qu'aucun être humain ne peut être réduit à une identité simple. Seules peuvent se développer les cultures qui admettent ce principe dans la mesure où les sociétés modernes se caractérisent par une grande hétérogénéité culturelle. La multiple appartenance culturelle reconnaît d'une part, les collectivités porteuses de références identitaires diverses et admet d'autre part, en chaque individu l'expression d'une identité plurielle qui peut s'exprimer à travers plusieurs appartenances culturelles."* Bien que la réalité vécue reste souvent éloignée de ces concepts, ils constituent néanmoins des avancées positives.

**2-Le dialogue interculturel est un levier de liberté individuelle** en un moment où la pression du collectif, pour n'être plus celle des idéologies du XXe siècle, n'en est pas moins forte (pression de la mondialisation en tant qu'instrument d'uniformisation; pression des religions souvent instrumentalisées par le politique). Cette liberté individuelle se conjugue avec l'échange, le partage et les solidarités. Ces solidarités ne partent en effet pas d'une imposition mais se créent à partir du dialogue que les individus entretiennent avec eux-mêmes, avec leur culture, leurs caractéristiques et entre eux.

**3- Dialogue interculturel et Internet** : La mondialisation est permise et incarnée par Internet. Les apports du réseau, de l'interactivité sont considérables bien qu'ambivalents. Il convient donc de ne pas laisser se développer la fracture numérique qui est un facteur contraire au dialogue interculturel.

**4- Le phénomène religieux est souvent considéré comme un obstacle au dialogue interculturel.** Agriculture et culte viennent du même mot. On a longtemps pensé que la

disparition progressive de l'agriculture allait conduire à un recul de la religion, à la déchristianisation. Or les grandes villes, les grandes conurbations qui marquent l'organisation du monde deviennent le lieu par excellence où se manifeste le phénomène religieux. Le passage du phénomène religieux du rural à l'urbain peut avoir des conséquences sur le dialogue interculturel. Il y a là un terrain de réflexion intéressant pour le développement du dialogue interculturel.

**5- Le rôle du temps constitue un nœud important.** Il y a des histoires qui divisent, qui sont instrumentalisées. Mais, il y a une histoire, et il faut la rechercher, qui réunit les cultures et qui met en œuvre une culture. La culture historique est un des instruments, un des leviers majeurs non pas d'affrontements et de divisions mais au contraire de rencontres et de rassemblements. C'est par définition celle qui se crée par le long mijotage qui se produit au fil des décennies, des siècles. La Cité nationale de l'histoire de l'immigration s'attache ainsi à montrer comment, dans ce récit historique, se crée un tissu conjonctif qui construit. L'histoire donne au dialogue interculturel sa dynamique créatrice. La construction d'une maison commune où la diversité a sa place, ne peut se faire dans la fixité. Il est en effet important de garder à l'esprit qu'on ne peut jamais être indemne de la relation avec l'autre, et cela pour le mieux.